

MONS Infos

Dossier

RÉDUIRE & VALORISER SES DECHETS



SOMMAIRE

- | | |
|----|-----------------------|
| 2 | Dossier |
| 6 | Finances |
| 8 | Enfance et jeunesse |
| 10 | Transition écologique |
| 12 | Travaux et urbanisme |
| 14 | Vie de village |
| 16 | Sur notre territoire |
| 18 | Associations |
| 20 | Agenda |

CONTACT

Accueil mairie

Place de la mairie
31280 Mons

Tel : 05 61 83 63 66
contact@mairie-mons.com
urbanisme@mairie-mons.com
cantine@mairie-mons.com

Retrouvez-nous à l'adresse :
<http://www.mairie-mons.com>

HORAIRES

Lundi
14h00 à 18h30
 Mercredi
9h00 à 12h00 / 14h00 à 18h30
 Vendredi
14h00 à 18h30



n°22

Chères Monsoises, Chers Monsois,

Edito



Solidarité aux victimes civiles en Ukraine

Le Conseil Municipal a exprimé la solidarité de la commune de Mons avec la population ukrainienne en votant l'attribution d'un don de 1.800 € correspondant à 1 € par habitant, qui sera versé au Comité International de la Croix Rouge, mobilisé pour apporter une aide humanitaire à la population civile. Ce don s'ajoute à la collecte organisée par le Foyer Rural avec l'association Alliance Occitanie Ukraine à laquelle les Monsois avait généreusement répondu.

Élections : un taux de participation exceptionnel

A l'élection présidentielle, le taux de participation au second tour à Mons était de 85,60 %, dépassant de 3 points celui de 2017. Pour les élections législatives au second tour, ce taux atteint plus de 59 %, se situant largement au-dessus du score national de 46,3 %. A chaque scrutin, les Monsois se sont mobilisés pour pourvoir les postes d'assesseurs et de scrutateurs. Nous ne pouvons que nous féliciter collectivement de cet intérêt général de nos concitoyens pour la vie démocratique de notre pays.

Un budget pour préparer l'avenir

Avec le vote du budget 2022, la municipalité a confirmé ses priorités : l'Enfance avec la construction du groupe scolaire et la Transition énergétique avec la poursuite de rénovation des bâtiments communaux. Si le contexte économique apporte des incertitudes, il ne doit pas nous paralyser, ni impacter notre volonté d'adaptation au bénéfice des générations futures. Pour se donner les moyens de cette transformation, le conseil municipal a décidé de renforcer ses recettes en augmentant le taux communal du foncier bâti. Cette mesure vient compenser l'impact des récentes réformes de l'État, baisse des dotations et réforme de la taxe d'habitation, qui ont affecté nos ressources communales. Or, l'amélioration de la qualité des équipements publics locaux doit se conjuguer avec la préservation de la santé financière de la commune.

La réduction des déchets, un enjeu citoyen

Dans ce Mons'Infos, nous souhaitons aborder le sujet des déchets ménagers. Le service public de collecte et traitement, transféré en 2011 à Toulouse Métropole, n'est plus de compétence communale. Pour autant, il nous concerne tous en tant que citoyens. Son coût déjà important, va s'alourdir avec l'application de la loi Transition énergétique et la prochaine hausse de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP). Nous souhaitons vous faire connaître les bonnes pratiques et solutions locales pour vous aider à réduire leur production. Car le déchet le moins cher est celui de l'on ne produit pas !

En vous souhaitant un très bel été,
Bien à vous,

Véronique Doittau
Maire de Mons

INTRODUCTION

La raréfaction des ressources naturelles, les enjeux environnementaux, les risques sanitaires, le coût élevé de la gestion des déchets exigent de nous tous une réduction de la quantité de déchets produite. Aussi, nous espérons au travers de ce dossier spécial « déchets » vous apporter quelques éclairages vous aidant à contribuer à cet objectif.

Diminuer notre production de déchets permet de limiter notre empreinte environnementale et les rejets de gaz à effet de serre. C'est donc un objectif prioritaire pour laisser à nos enfants un monde vivable. La réduction des déchets permet d'éviter en partie le recours à l'incinération ou à l'enfouissement et contribue à limiter l'épuisement de ressources renouvelables et non renouvelables.



ACHETER / JETER

LE MEILLEUR DÉCHET est celui
que L'ON NE PRODUIT PAS



En premier lieu, **questionner le besoin** : cet achat est-il nécessaire ? Va-t-il me rendre heureux ? ... longtemps ?
Si OUI alors je peux penser à emprunter, louer, acheter d'occasion
Si j'achète neuf, je pense achat durable, réparable

Faire durer ce qui nous est nécessaire
Entretien, réparer, adapter



Pas encore de **Café Bricol'** sur Mons mais

■ **A Balma RDV tous les 2èmes samedi du mois, de 14h à 18h30**, à la salle Paul Gauguin de Lasbordes (en face de la pharmacie), « Balma en Transition » vous propose de réparer vos appareils défectueux grâce à l'aide de bénévoles.

■ **A Quint-Fonsegrives**, renseignements par mail : quintetsens31@gmail.com



Via Facebook «**MONS Solidarité**» on donne, on emprunte, on achète d'occasion ...

ACTION
COMMUNALE

Action Zéro papier lancée à la mairie
Un autocollant «**STOP PUB**» est disponible en mairie pour vos boîtes aux lettres.

RÉDUI



BIO-DÉCHETS



MANGER sans GASPILLER



LES
CHIFFRES

En France : 150 kg/hab/an de nourriture consommable sont gaspillés (au global de la chaîne production – distribution- consommation) dont 20kg via nos poubelles.

A Mons, les déchets alimentaires de la cantine, pesés en 2019, représentaient **2,7 tonnes par an** soit 100 g par repas.

POURQUOI
AGIR ?

UN TRIPLE ENJEU :

■ **Enjeu environnemental** : en France, cela correspond à 3 % des émissions de gaz à effet de serre. C'est également un gaspillage de ressources naturelles conséquent et notamment d'eau.

■ **Enjeu économique** : entre 12 et 20 milliards d'euros par an en France.

■ **Enjeu éthique et social** : jeter de la nourriture est particulièrement dommageable alors qu'une personne sur 10 a du mal à se nourrir et que se profile une crise alimentaire mondiale.

COMMENT
AGIR ?

Au niveau des foyers : le gaspillage est principalement lié à la conservation des produits et aux restes d'assiettes et de plats.

Les bonnes pratiques :

- N'acheter que ce que l'on a prévu de consommer
- Préparer les justes quantités et cuisiner les restes éventuels
- Surveiller les dates de conservation

ACTION
COMMUNALE

À la cantine de l'école, **des actions fortes de réduction des gaspillages** vont démarrer à la rentrée 2022.



Nous pouvons également agir sur les éléments amonts de la chaîne en acceptant des produits moins normés (ex : calibre, tâches, forme des fruits et légumes).





PLASTIQUES

LE PLASTIQUE
PAS FANTASTIQUEPOURQUOI
AGIR ?POUR LA
BIODIVERSITÉ :

1 SEUL MASQUE CHIRURGICAL ABANDONNÉ PEUT RELÂCHER JUSQU'À 173 000 MICROPLASTIQUES APRÈS UNE SEMAINE EN MER
Source : revue scientifique *Environmental Advances* (mars 2021)



94 % DES OISEAUX DE LA MER DU NORD ONT DU PLASTIQUE DANS LEUR ESTOMAC
Source : ministère de la Transition écologique

POUR LA SANTÉ :



UN ÊTRE HUMAIN INGÉRERAIT PRÈS DE 5 GRAMMES DE PARTICULES DE PLASTIQUE CHAQUE SEMAINE, SOIT L'ÉQUIVALENT D'UNE CARTE DE CRÉDIT
Source : étude de l'Université de Newcastle



LE LAVAGE DES VÊTEMENTS SYNTHÉTIQUES = 500 000 TONNES DE MICROFIBRES PAR AN DANS L'OcéAN, SOIT L'ÉQUIVALENT DE 50 MILLIARDS DE BOUTEILLES EN PLASTIQUE
Source : Fondation Ellen MacArthur



L'ÉROSION DES PNEUS LIBÈRE PRÈS DE 6 MILLIONS DE TONNES DE PARTICULES PLASTIQUES DANS LE MONDE
Source : Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (OPECST)

COMMENT
AGIR ?

LES BASIQUES POUR REMPLACER LE PLASTIQUE



Soyons attentifs à ce que l'on achète : exiger du durable, non polluant et recyclable, si possible sans emballage ou emballage biodégradable.

ACTION
COMMUNALE

Plus de plastique jetable dans les évènements organisés par la mairie.

A l'école, après avoir remis des verres en verre, nous continuons la suppression du plastique à la cantine. Tous les plats de réchauffe sont désormais en inox. Ce changement entraîne un surplus de travail en termes de préparation des plats et de plonge, mais c'est beaucoup plus sain pour les enfants et la planète.

DÉCHETS VERTS

Nos déchets verts sont une ressource pour nos jardins, en devenant paillage et terreau.



LES CHIFFRES

A Mons, 190 tonnes collectées chez les habitants sans compter les apports aux déchèteries (volontaires ou professionnels).

7 M€ par an est le coût global de la collecte pour la métropole toulousaine.

POURQUOI AGIR ?

- Les déchets verts sont faciles à traiter chez soi, par broyage et compostage.
- Eviter des transports inutiles des déchets et produits transformés en camion.
- Les déchets verts sont composés de carbone qui, rendus au sol par l'utilisation du compost, en augmentera la fertilité.
- Le paillage des sols avec des broyats est une solution pour économiser l'eau d'arrosage ou empêcher la pousse des herbes indésirables.

COMMENT AGIR ?

Démarrer de suite si ce n'est déjà fait, en tapant dans votre moteur de recherche « **Toulouse Composter c'est facile** », vous aurez accès :

> Aux conseils, vidéos, contacts utiles

>**A la réservation en ligne d'un composteur qui pourra vous être livré à Drémil-Lafage le 17 septembre prochain.** Si vous le souhaitez en appelant l'accueil de la mairie de Mons, une aide vous sera proposée pour cette démarche.

Une aide technique à Mons par des « maîtres composteurs » est disponible sur simple demande à la mairie

Les déchets verts de la municipalité sont recyclés sur la commune.
1/4 des foyers monsois est équipé, soit 136 composteurs.



ACTION COMMUNALE



BIO-DÉCHETS

Dans nos biodéchets : de l'énergie et des ressources pour l'agriculture..

LES CHIFFRES

POURQUOI AGIR ?

RÉDUIRE 1/3 DU POIDS DE NOS POUBELLES

COMMENT AGIR ?

ACTION COMMUNALE

Les biodéchets sont composés de 60 à 90 % d'eau .

Ils représentent 90 kg / an et habitant sur Toulouse Métropole.

- Retirer 1/3 du poids de nos poubelles (collecte et traitement).
- En incinération ils libèrent du CO2.
- En décharge par fermentation ils libèrent des gaz à effet de serre.
- Les ressources qu'ils renferment deviennent rares et énergivores à produire (Azote, Phosphore et Potasse) et sont nécessaires à notre agriculture.

- Production de gaz en méthanisation pour les grosses quantités (solution urbaine et collective)
- Production de terreau par compostage individuel ou regroupé (solution circuit court vertueuse dans les zones d'habitat peu dense)
- Une poule consomme 6 kg de biodéchets et produit 16 œufs par mois, 2 poules suffisent pour une famille de 4 personnes.
(<http://biodechets.org/avec-ma-commune/>)

Les biodéchets de la cantine seront transformés et utilisés sous forme de compost au jardin collectif ou dans les massifs fleuris.



DONNER UNE 2ÈME VIE AUX OBJETS

LES CHIFFRES

POURQUOI AGIR ?

COMMENT AGIR ?

ACTION COMMUNALE

Un enjeu environnemental et sociétal.

7000 tonnes environ sont collectées par an sur la métropole toulousaine.

- Avec notre mode de vie, la surconsommation s'accélère avec une culture du jetable.
- Nous envoyons au rebut des objets en état de fonctionnement que nous savons mal recycler.
- Trop de ressources sont envoyées en décharge ou incinérées.

- Nous devons faire émerger une économie circulaire autour du recyclage.
- Nous devons construire des objets durables et réparables.
- Si nous n'utilisons plus nos objets nous devons les vendre, louer ou donner à une ressourcerie et ainsi participer à l'économie circulaire, sociale et solidaire.

Nous allons proposer sur le site de la mairie toutes les solutions locales pour réparer, donner, recycler nos objets pour éviter d'en faire des encombrants ou des déchets.

TRIER AVANT DE JETER

Au-delà des papiers, métaux et verres que nous sommes maintenant habitués à trier systématiquement, voici quelques points d'attention : Il faut se référer à la plaquette « **Guide du tri** » de la métropole joint au Mons Info, on peut aussi consulter les différents guides sur le site de Toulouse Métropole ou de la mairie.

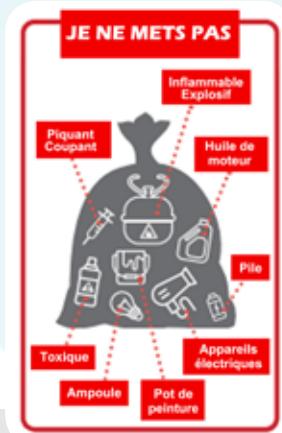
Trier les plastiques, ce n'est pas simple et ça va évoluer :

Aujourd'hui seuls les flacons, bouteilles et bidons sont recyclables sur Toulouse Métropole et prochainement cela devrait évoluer pour concerner tous les contenants et emballages.



Les vêtements aussi c'est important :

Tous textiles, sacs, chaussures sont à donner ou revendre pour réutilisation s'ils sont en bon état. Dans le cas contraire, ils sont à mettre dans la borne Textile le Relais sur la place du jardin de l'ancien presbytère à Mons...



Attention pour les produits dangereux, le tri est adapté :

Ils doivent aller soit en déchèterie soit être rapportés dans les commerces concernés (médicaments sans emballage en pharmacie)

Les encombrants & tous appareils électriques vont à la déchetterie :

Aujourd'hui ramassés par la collecte, ils ne sont pas recyclés et sont directement broyés pour aller à l'incinérateur.

Il faut absolument les apporter en recyclerie ou en déchèterie.

Résultat 2021

Dans le respect de sa feuille de route, la municipalité porte des projets d'amélioration de la qualité des équipements publics qui répondent aux attentes des Monsois et aux enjeux de la transition énergétique.

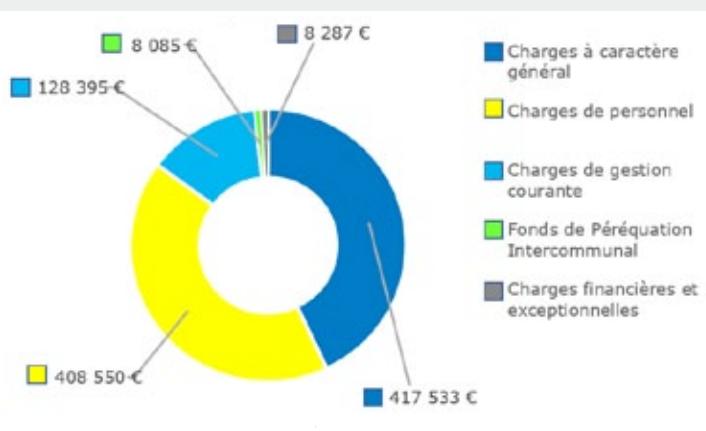
- Projet d'extension et restructuration du groupe scolaire, avec une nouvelle salle plurivalente.
- Projet de réaménagement urbain du cœur de village avec la création d'un parvis scolaire, des stationnements et une place piétonne destinée à accueillir le marché de producteurs et autres manifestations associatives.
- Projet de réfection des modes de chauffage des bâtiments publics : salle des fêtes, école et mairie.

Une commune en plein développement se doit de faire évoluer ses équipements et ses services pour répondre aux besoins et attentes des habitants et d'anticiper sur les besoins liés au défi climatique, en 1er lieu la transition énergétique. La crise actuelle ne fait que souligner la justesse des décisions prises par la municipalité : changer le chauffage de la salle des fêtes en chaudière à bois et prévoir de la géothermie pour l'école.

Pour s'assurer de la faisabilité de ces opérations, deux études financières sont commandées, respectivement auprès de l'Aide Technique Départementale et de la Trésorerie Publique

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES : 970.850 €



LÉGENDE

CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL :

Electricité, eau, prestations de service, petits équipements, restauration scolaire, entretien des espaces verts, des bâtiments, ALAE, instruction dossiers urbanisme, publications...

CHARGES DE PERSONNEL :

Administratif, scolaire, entretien, technique

CHARGES DE GESTION COURANTE :

Indemnités élus, participation syndicats communaux, subventions CCAS et associations

FONDS DE PÉRENNAISON INTERCOMMUNAL :

Aide des EPCI riches envers les EPCI les plus défavorisées

CHARGES FINANCIÈRES ET EXCEPTIONNELLES :

Intérêts des anciens emprunts et dépenses exceptionnelles

RECETTES : 1.191.170 €

LÉGENDE

IMPÔTS ET TAXES :

Taxes foncières, dotation Toulouse Métropole

DOTATIONS ET PARTICIPATIONS :

Etat, CAF, FCTVA

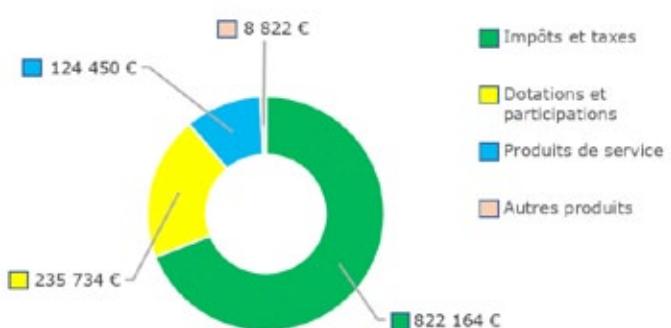
PRODUITS DE SERVICE :

Restauration scolaire, locations, concessions cimetière.

Atténuations de charges : indemnités journalières

AUTRES PRODUITS :

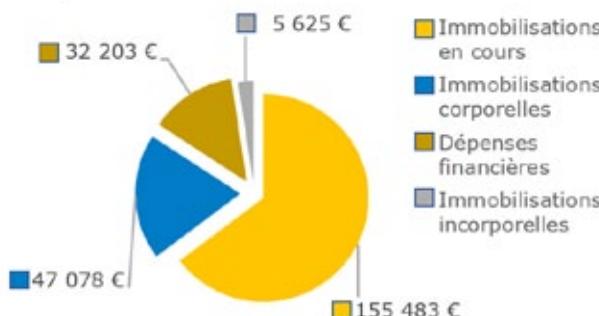
Produits divers de gestion courante et exceptionnels



La gestion de notre fonctionnement en 2021 nous a permis de dégager un excédent de 220.320 €.

INVESTISSEMENT

DÉPENSES : 240.389 €



LÉGENDE

IMMOBILISATIONS EN COURS :

Bâtiment Monac, travaux salle des fêtes, Etudes cœur de village, rénovation énergétique salle des fêtes

IMMOBILISATIONS CORPORELLES :

Panneau lumineux, jeux loisirs Monac

DÉPENSES FINANCIÈRES :

Remboursement des anciens emprunts

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :

Site Internet

RECETTES : 137.197 €

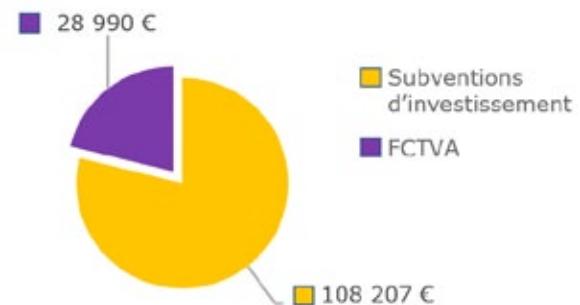
LÉGENDE

SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT :

Conseil départemental, Etat

FCTVA :

Fond de compensation pour la TVA



Budget 2022

La marge de manœuvre financière de la commune se réduit au fil des années.

- **La suppression progressive jusqu'en 2022 de la Taxe d'Habitation** a enlevé un élément majeur de levier fiscal pour la commune et ce d'autant que la fiscalité commerciale locale a déjà été supprimée depuis 2011.
- **La taxe sur le foncier bâti** devient l'unique et principale source de recettes de la commune.
- **Nos dépenses de fonctionnement** vont être impactées lourdement par la crise économique : hausse du prix de l'énergie, de la part des services extérieurs (entretien des espaces verts, ALAE, prestataire cantine, contrôles techniques obligatoires...) et des fournitures en général sans oublier les charges du personnel.
- **Les dépenses d'investissements prévus** pour la rénovation et la construction du groupe scolaire seront financées par le fonds de roulement de la commune et un emprunt dont le montant sera limité par la vente d'un terrain communal.

Autres investissements prévus pour 2022 :

- **Salle des fêtes** : remplacement système de chauffage, achat sono et tables
- **Mairie** : remplacement des menuiseries, pose écran, vidéoprojecteur et stores salle du conseil
- **Espace Monac** : Installation de jeux, boulodrome, pumptrack, vidéosurveillance, jardin pédagogique
- **École** : travaux et équipement cantine scolaire
- **Espaces verts** : Achat broyeur, busage chemin de Mondouzil

Dans ce contexte de conjoncture incertaine et de nécessaire transformation des équipements publics, la municipalité a décidé d'augmenter le taux communal de la taxe foncière du bâti. Quasiment inchangé depuis 2012, il passera de 35.30 % en 2021 à 39.28 % pour l'année 2022, soit une augmentation de 4 %.

S'adapter, prioriser les actions et se donner les moyens de les concrétiser tout en respectant l'équilibre budgétaire communal, c'est tout l'objectif de la collectivité.

Le prochain Mons'Infos sera l'occasion de détailler les chiffres du plan de financement du projet de construction du groupe scolaire.



**RAPPEL :
LA REFORME DE LA TAXE D'HABITATION POUR 2022**

La loi des finances 2020 prévoit la suppression totale et définitive de la taxe d'habitation sur les résidences principales.

Pour 80 % des foyers fiscaux, la taxe d'habitation a été définitivement supprimée en 2020, après avoir été allégée de 30 % en 2018 puis de 65 % en 2019.

Pour les 20 % des ménages restants, l'allégement sera de 30 % en 2021 puis de 65 % en 2022.

En 2023, plus aucun foyer ne paiera de taxe d'habitation sur sa résidence principale.

Hélène Camplo-Robert
Adjointe déléguée aux finances, à la vie économique et l'administration générale

PROJET « JUSTE ET JUSTICE »



En partenariat avec l'Ecole Des Droits Humains & de la Terre, une dizaine d'enfants de l'Alae ont pu participer au projet « Juste et Justice », animé par Sofiane et Anabel.

L'objectif était de faire découvrir aux enfants de 9 à 11 ans le monde de la justice, au cours d'une simulation de procès d'un personnage célèbre d'un conte ou d'un dessin animé. Chaque enfant avait un rôle défini : procureur, juge, avocats ... de quoi appréhender la justice, les règles, le droit, et le rôle des tribunaux.

A Mons, les 10 enfants volontaires, du CE2 au CM2, ont décidé de juger Mulan : femme partie à la guerre en se faisant passer pour un homme afin que son père âgé en soit dispensé. Elle s'est ensuite faite arrêter pour avoir troublé l'ordre public en organisant une manifestation pour le droit des femmes durant l'état d'urgence en Chine.

Tous les enfants de la métropole participant au projet se sont regroupés le 18 mai à Castelginest pour une après-midi de réflexion et de jeux.

Le procès de Mulan s'est tenu, et comme un véritable procès, l'affaire a été jugée sur les faits. Le verdict était attendu...

Alors, Mulan a-t-elle été condamnée ? relaxée ? Demandez aux différents protagonistes de ce tribunal, ou attendez la réponse dans le prochain Mons'Infos.

Une chose est certaine, ce projet sera renouvelé l'an prochain, pour juger un autre personnage célèbre.

Frédérique LION,
Adjointe déléguée à l'Enfance
et Petite Enfance

L'AIDE AUX DEVOIRS SCOLAIRE EST DE RETOUR :

Après 2 ans d'absence liés au covid, l'aide aux devoirs scolaires va faire son grand retour à l'école Thomas Pesquet de Mons.

Dès la rentrée prochaine et certainement sous le même format qu'avant : pour les élèves du CP au CM2, le mardi et le jeudi de 16h30 à 18h30.

Pour celà, **nous aurions besoin de bénévoles de tous âges qui seraient disponibles à partir de septembre 2022**. Plus il y aura de bénévoles et moins la charge pour chacun sera importante. Un planning sera établi selon les disponibilités de chacun.

Rassurez-vous, il n'y a pas besoin de qualification particulière, car le but de l'aide aux devoirs est de vérifier que les devoirs soient bien faits, que les leçons ou la récitation sont bien apprises, de faire une dictée, d'accompagner l'enfant s'il est en difficulté, d'accompagner les plus petits à la lecture ou l'écriture, ...

Merci à vous et surtout merci pour nos enfants !

Appel aux bénévoles !



DES NOUVELLES DU CMEJ



Ce samedi 21 mai, nos conseillers départementaux, Sophie Lamant et Jean-Baptiste de Scorraille nous ont fait l'honneur d'assister au Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes, au cours duquel ils nous ont présenté leurs missions.

Étaient présents : Véronique Doittau (maire de Mons), Frédérique Lion (adjointe à l'enfance), Elodie Aumonier (conseillère municipale, commissions Enfance et Vie de village), Anabel Dray (directrice de l'ALAE de Mons et animatrice du CMEJ), et nous, membres du CMEJ de Mons : Maëlice Delporte et Victor Nicolas (CM1), Albane du Bernard et Nolan Métillon (CM2), Clément Douzain-Didier et Sophie Pentier (6ème).

Durant cette matinée, nous avons présenté les projets votés en Conseil et sur lesquels nous travaillons depuis plusieurs mois :

La journée "jeux de société" prévue le **4 septembre 2022** à la salle des fêtes (notez-le bien dans vos agendas) pour partager un moment de convivialité en famille ou entre amis avec diverses animations et quelques surprises !



"Géocaching" la mise en place de nouvelles caches de "Géocaching" (www.geocaching.com) pour faire découvrir des endroits méconnus de Mons au plus grand nombre et de façon ludique. A ce jour, nous comptons 4 caches actives à Mons : n'hésitez pas à aller les découvrir en attendant les prochaines...

POUR EN SAVOIR PLUS



Flash code
à scanner
ou Rdv sur
le site
www.geocaching.com

RESULTATS DU CHALLENGE

En moyenne, plus de 50 % des enfants sont venus en transport doux.



LES GAGNANTS SONT :

en Maternelle

*La classe PS/MS 1--> **62.8 %**

en Elémentaire

*La classe CM1 --> **71 %**

*La classe CE2/CM1 --> **70.6 %**

Si jamais vous avez des questions sur les projets en cours ou que vous souhaitez contribuer à l'une de ces actions, n'hésitez pas à contacter les membres du CMEJ ou Anabel : contact@mairie-mons.com

Les membres du CMEJ de Mons

**RDV
4 SEPT.**

INAUGURATION DU NOUVEAU GR46 EN HAUTE-GARONNE

Ce parcours traverse le territoire de Mons sur près de 6 km

En 2020, nous expliquions le contexte de ce nouveau parcours créé pour palier au précédent, déclassé car trop urbain et goudronné.

Après des retards dus essentiellement au Covid mais aussi à des difficultés de foncier, les équipes du conseil départemental de la Haute-Garonne, maître d'œuvre du projet, arrivent au « bout du chemin » avec les derniers travaux d'aménagement. Passerelles sur ruisseaux et signalisation spécifiques sont en cours d'achèvement.

Vous pouvez voir en détail le nouveau parcours monsois sur la carte.

A Mons,
Samedi
2 juillet
à 16h

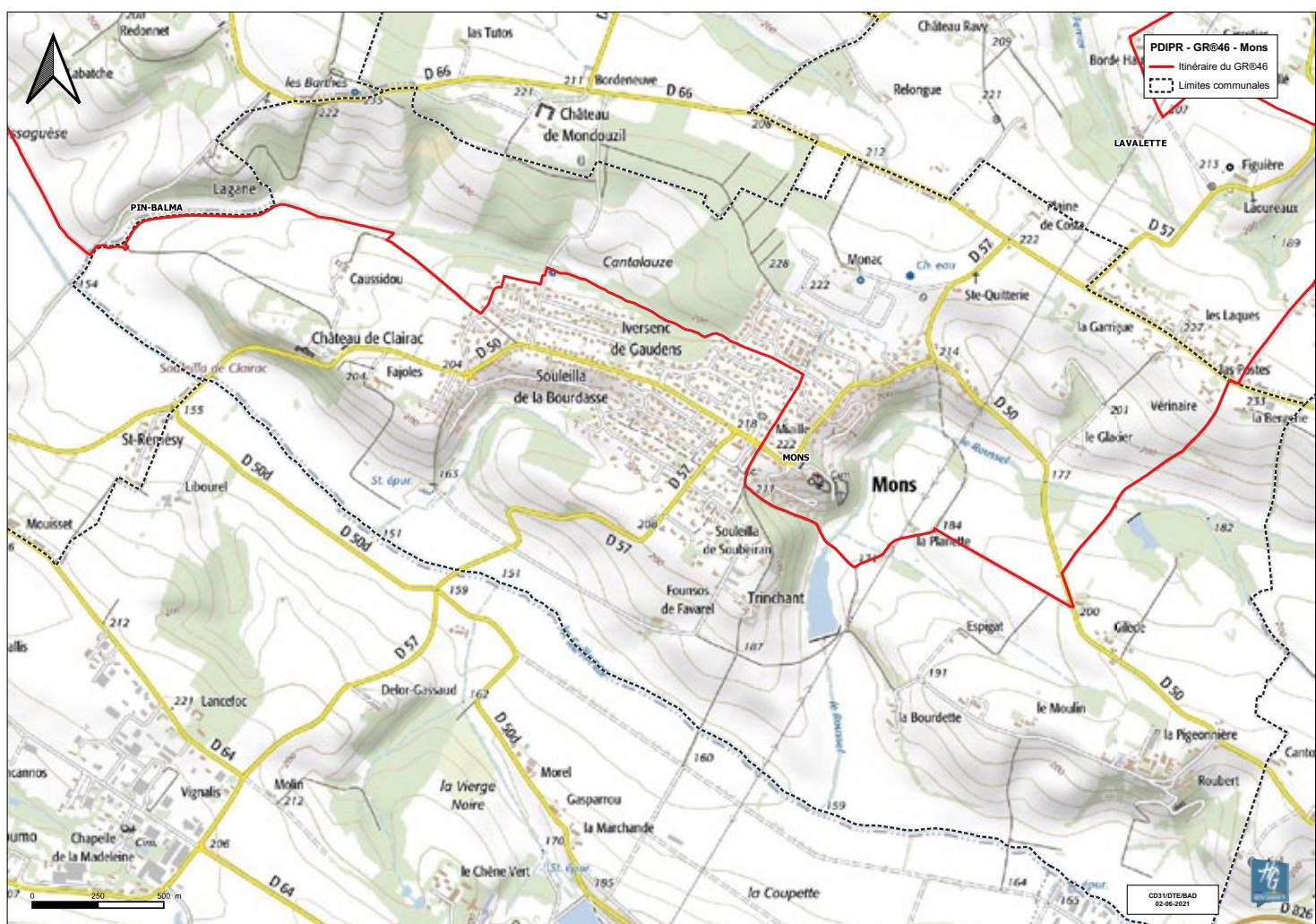
GR46



L'objectif de cette inauguration qui se déroulera du 1er au 3 juillet est de montrer que le parcours est opérationnel. Une dizaine de journalistes sera associée pour cela à l'évènement.

Le principe de l'inauguration est de faire parcourir à un groupe de 100 randonneurs la partie haut-garonnaise du GR46 en 3 étapes. Départ de Roquesérière, étapes à Verfeil puis Pin-Balma et arrivée à Toulouse (Basilique St Sernin)

A Mons, les associations concernées et la municipalité souhaitent participer à cet évènement lors du passage de la randonnée inaugurale prévu vers 16H00 le 2 juillet. Une étape rafraîchissante et culturelle sera organisée sous le cèdre, place du jardin du presbytère.





LES MONSOIS FONT FRONT CONTRE LE MOUSTIQUE TIGRE !

Fin avril, la brigade du tigre vous a proposé un achat groupé de pièges à moustiques. Ce sont ainsi 200 pièges qui vont être installés sur la commune dans l'espace public et privé, augmentant considérablement la pression de piégeage. Cette lutte ne sera efficace que si elle est associée à l'élimination des récipients contenant de l'eau (bacs à fleur, récupérateur d'eau de pluie, gouttières et regards bouchés...). Une visite de votre jardin peut être organisée afin de vous accompagner dans la quête de gîtes larvaires. Pour ce faire, contacter Mickaël NICOLAS (m.nicolas@mairie-mons.com).

LE SECRET DES PLANTES, LE TEMPS D'UNE BALADE

Dimanche 8 mai, le groupe Nature de la Commission extra-municipale Transition écologique a convié les Monsois pour une balade le long du sentier botanique éphémère installé sur la commune. Guidée par la botaniste Laurie-Anne COSTE, la vingtaine de participants est allée à la rencontre des plantes sauvages monsoises comme la lathrée clandestine, la pulmonaire ou le tamier, le tout agrémenté d'anecdotes. Nous avons ainsi été transportés avec émerveillement dans le monde fascinant et souvent méconnu de ces joyaux de la nature.

Mickaël NICOLAS et Claude ROMAIN
Conseiller municipal délégué à l'environnement
et membre du COPIL de la CEMTE



**Le covoiturage
c'est économique,
et plus écologique !**



« LE COVOUTURAGE VIA APPLI- CATION MOBILE, ÇA MARCHE ! »

Membre de la CEMTE, Laurent Garcia s'intéresse aux mobilités douces. **Grâce à BlaBlaCar Daily, il a trouvé une solution de covoiturage avec un autre Monsois travaillant à Colomiers.**

Connaissance d'autres Monsois, solution de proximité, gain de 2 € par trajet et 15 € offert pour le 1er trajet en sont les avantages. L'allongement du trajet du fait du lieu de dépôt distant de quelques km en est la contrepartie.

Pour avoir plus de propositions de covoitureurs (passagers ou conducteurs), il nous invite à installer 2 autres applications : Karos et Klaxit.

Pour développer le covoiturage, envoyez vos témoignages, idées et attentes à :

groupecirculationdouce@mairie-mons.com

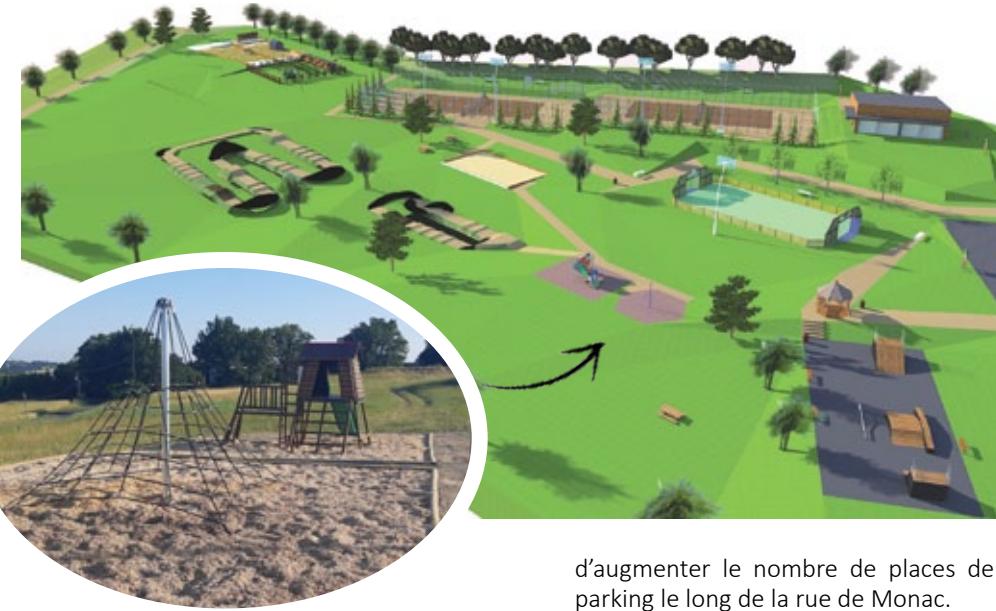
Laurent Garcia
Membre de la CEMTE

klaxit
1er trajet = carte cadeau de 20€

KAROS
1er trajet = carte cadeau de 20€
+ partenariat TISSO

BlaBlaCarDaily
1er trajet = carte carburant de 15€

LE NOUVEL ESPACE DE LOISIRS MONAC ARRIVE !



Depuis l'Ascension, 2 jeux pour enfants, l'aiguille du géant (toile d'araignée) et la cabane de l'ours (toboggan) sont fonctionnels.

D'ici la fin de l'année, nous poursuivrons par la réalisation d'un pumptrack pour les plus petits, d'un bike park pour les plus confirmés (ados et adultes) et par la construction de deux terrains de pétanque. Il est également prévu

d'augmenter le nombre de places de parking le long de la rue de Monac. Nous tenons particulièrement à remercier Pascal Pujades et Olivier Reig pour l'étude des pumptracks et la réalisation de la modélisation de toute la zone de loisirs.

Vous avez également pu découvrir dans le précédent Mons'Infos, qu'une nouvelle association « Le réveil des potagers » a été créée pour gérer le premier jardin partagé et raisonné de Mons. Il sera un lieu convivial, éducatif,

Depuis 1 an, un groupe de travail composé d'élus et de Monsois, étudie l'aménagement de la zone de loisirs de Monac. Le but est de compléter les installations existantes pour rendre cette zone accessible à tous, conviviale avec des activités multigénérationnelles.

d'échanges et de partages ouvert à tous les habitants. Merci également à eux pour leurs engagements.

Espérons que ce nouvel espace de loisirs comble un maximum de Monsois et permette de partager de bons moments en famille ou entre amis !

Son inauguration se fera le samedi 24 septembre midi.

Pour plus d'info :
contact@mairie-mons.com

AMÉNAGEMENT DES BÂTIMENTS PLACE DU LANGUEDOC PAR B2H

Engagée en 2021, l'opération de réhabilitation des bâtiments inoccupés sur la place du Languedoc s'achèvera à l'été 2022 avec la livraison d'appartements de standing et de plusieurs surfaces commerciales.

Le Promoteur B2 Habitat a mené ce projet en concertation avec la Mairie et les services de Toulouse Métropole avec pour objectif de développer un ensemble immobilier mixte qui vienne affirmer la vocation de « place centrale » du village. Opérateur local, B2 Habitat dispose d'une expérience en construction neuve mais aussi en réhabilitation d'immeubles anciens qui était ici primordiale pour assurer le succès de l'opération.



Les deux bâtiments ainsi rénovés proposent désormais :

■ **En étage** : 7 logements confortables et spacieux qui profitent de terrasses généreuses et de prestations de qualité.

■ **Au rez-de-chaussée** : des locaux d'activité qui vont dynamiser le cœur du village, avec une épicerie « O marché de Mani » déjà en cours d'installation et à qui nous pouvons souhaiter la bienvenue. Ce projet de commerce indépendant est mené par Marie SASSOUBRE et

Nicolas REGARE qui vous proposeront très prochainement leurs produits et services... en attendant d'autres acteurs qui devraient s'installer d'ici la fin de l'année ! Un cabinet d'infirmières et une agence immobilière compléteront le cabinet de Kinésithérapie et l'Institut Calinoa qui va s'agrandir en changeant de local. Deux ou trois autres surfaces commerciales sont en cours de commercialisation pour finaliser complètement l'opération.



EXTENSION RESTRUCTURATION DU GROUPE SCOLAIRE

Celui-ci a remis un Dossier Avant Projet Sommaire pour approbation et élaborer actuellement un dossier Avant Projet Détailé afin de **déposer un Permis de Construire en Septembre 2022**.

Le calendrier annoncé est respecté avec pour objectif une ouverture en Septembre 2024.

Le bâtiment recevra 6 classes élémentaires à l'étage et, au RDC, les services administratifs et d'encadrement, l'accueil ALAE et une

salle plurivalente de 120 m². Un préau sera attribué aux classes élémentaires et des coursives permettront de relier le nouveau bâtiment à la maternelle et à la cantine.

Il est également prévu d'aménager une classe maternelle à la place de la salle motricité qui sera reportée dans la salle plurivalente.

La plupart des préfabriqués servant de salles de classes seront alors démolis, l'enseignement se faisant désormais dans des bâtiments en dur isolés aux dernières

Le projet d'extension du groupe scolaire suit son cours. Le concours d'architectes a permis de recevoir 31 candidatures. Parmi les 3 cabinets retenus, un jury, après analyse des services de la métropole et de notre commune, a désigné le cabinet Tocrault Dupuy.

normes offrant ainsi des conditions d'accueil optimales.

L'architecture retenue sera un bâtiment Béton en RDC et ossature bois à l'étage. Le chauffage sera assuré par une pompe à chaleur géothermie. L'étude en cours examine également une production d'électricité par panneaux photovoltaïques ce qui rendra le bâtiment à énergie positive réduisant de 50 % notre consommation actuelle.

Bernard PROUST,
Adjoint délégué au Patrimoine



LE JARDIN POTAGER AVANCE !

Nous vous avons annoncé dans le précédent Mons'Infos la création de l'association « **le réveil des potagers** ».

Depuis une convention a été signée avec la mairie pour la mise à disposition d'un terrain de 1.500 m² dans la prairie de Monac à côté des tennis.

Diverses cultures ont déjà été installées : maïs, tournesols, haricots, tomates, pommes de terre, patates douces...

Bientôt une table et des bancs pour vous accueillir.

Contact : lereveildepotagers@gmail.com



LA CABINE À LIVRES EST EN SERVICE !

L'inauguration de la cabine à livres a eu lieu le 8 avril. Elle est fonctionnelle, originale et s'intègre parfaitement dans son environnement.

Nous félicitons les jeunes Monsois et leurs animateurs ayant participé à sa réalisation, remercions Joël Galinier, responsable de l'atelier menuiserie à l'IME de Mons, qui a coordonné ce travail avec les ateliers jardinage et peinture de ce même institut.

Nous remercions aussi M. Hajije, délégué à la Lecture Publique et aux bibliothèques à la Mairie de Toulouse pour nous avoir permis de démarrer avec un fond de livres très varié et qualitatif issu du magasin central des bibliothèques de Toulouse.

Comment ça marche ?

L'idée est de maintenir un volume d'ouvrages constant. Ainsi lorsqu'on emprunte un livre, on en dépose un autre. Dans cet espace restreint, seuls les livres sont acceptés.



Nous saluons l'initiative privée qui a conduit à la création d'une 1ère boîte à livres avenue des Pyrénées. Il y a ainsi 2 points « livres » dans le village !

Bonnes lectures !

Françoise GARRIGUES,
Conseillère Municipale déléguée à
la commission Vie de village

PARTIR EN LIVRE

La 8e édition de la manifestation Partir En Livre (PeL) se déroulera partout en France du 22 juin au 24 juillet, autour du thème de « l'amitié ».

PeL est une manifestation nationale, gratuite, populaire et festive. Organisée par le Centre national du livre (CNL) sous l'impulsion du ministère de la Culture, avec le concours du Salon du livre et de la presse jeunesse (SLPJ), PeL est la grande fête du livre jeunesse.

La commune de Mons s'est inscrite dans ce programme, au profit des enfants de 0 à 3 ans des associations d'assistants maternels Mini-Mons et A Cœur Joie.

Cette année, le Muséum d'histoire naturelle de Toulouse proposera des **lectures sonores** à deux voix dans le cadre de sa saison « **Naturez-vous** » et invitera les enfants à découvrir et explorer la nature à travers des histoires, comptines, mélodies de mots et musiques, pour célébrer ensemble la nature et ses richesses, apprendre à mieux l'observer pour mieux la préserver.

RDV

matinée du 5 juillet
à la salle de la
résidence séniors

Françoise GARRIGUES,
Conseillère Municipale
déléguée à
la commission Vie de village



Marché

fête
ses
5 ans



FOCUS SUR LE JARDIN DE NICOLAS

Il y a 3 ans, Nicolas a décidé de reprendre une partie des terres familiales à Bourg-Saint-Bernard pour se lancer dans le maraîchage. Il exploite 1,5 hectares et dispose aussi de 2 serres. Il a fait le choix de ne pas traiter ses cultures sinon « cela n'aurait pas de sens » dit-il.

Le Jardin de Nicolas a rejoint le marché de Mons en novembre 2021. Il propose des légumes de saison pendant toute l'année. Ses salades sont cueillies le matin même et ses légumes sont toujours très frais et se conservent plusieurs jours.



Pour répondre à la demande des clients, Nicolas et Fabienne revendent aussi des fruits et des légumes. Ils privilégient les sources régionales. Par exemple, ils achètent les pommes, les kiwis et des prunes chez un producteur de Moissac. Pour les fruits d'été à noyaux (pêches, nectarines, abricots), ils s'approvisionnent dans le Roussillon puis le Tarn-et-Garonne. Les asperges viennent d'un producteur local à Lavaur.

Dans la mesure où les gens les achètent, ils étofferont leur choix de produits bio.

Fabienne aime le contact avec la clientèle. Elle accueille les gens avec le sourire et avec bienveillance.

TRIBUNE DES ÉLUS D'OPPOSITION

Ce mardi 14 juin* le Conseil Municipal de Mons réuni en séance plénière est amené à prendre une décision lourde de conséquence pour notre commune.

Cette décision si vous la prenez ira à l'encontre des engagements soient ils verbaux que nous avons eus (issus de la municipalité conduite par Monsieur MOYET), ou avec la propriétaire quand elle nous a fait part de son intention de donner à la commune ce bien, et de l'utiliser pour des opérations d'intérêt publics s'adressant à l'ensemble des Monsois.

Vous allez choisir de vous séparer d'un

patrimoine communal, pour en faire une opération financière, ce qui est une erreur sinon une faute à l'encontre des générations futures. D'autres solutions se présentaient à vous afin de réaliser ces équipements nécessaires à notre commune et ses habitants. Depuis votre élection en 2014 vous n'avez jamais pris le temps de bâtir un projet global s'adressant à tous pour notre commune. Des constructions onéreuses et des aménagements "au coup par coup" ont été réalisés. La situation financière de la commune étant devenue confortable et cela grâce aux décisions prises entre 2008 et 2014, il n'est pas nécessaire de se séparer de ce

bien.. A quand le tour d'espaces verts, du terrain de tennis sis rue du château de Mons ? A-t-on également envisagé le taux de la plus-value sur cette opération financière ? En effet « Aucun régime général d'imposition ne permet d'exonérer l'intégralité de la plus-value immobilière du cédant quelle que soit la nature du bien immobilier cédé lorsque le cessionnaire est une collectivité locale (région, département, inter-communalité et commune) ».

*Notre tribune est transférée avant le Conseil Municipal du 14 juin 2022

Malika BAREIL, Anne DEVIGNOT, Georges HENRY, Jean Claude LAFFONT



L'aide à la rénovation énergétique

CONTACTEZ-NOUS !

Permanences téléphoniques

Du mardi au vendredi
de 9h à 12h30 et de 14h à 18h
05 34 24 59 59

Où nous trouver ?

Maison de l'énergie
1 allée Jacques-Chaban-Delmas
31500 Toulouse

+ 23 permanences dans la métropole

Prise de rendez-vous en ligne sur
renov.toulouse-metropole.fr

SUR notre TERRITOIRE

INAUGURATION DE LA MAISON DE L'ENERGIE

Un guichet unique en faveur de la transition écologique

Le mercredi 6 avril Jean-Luc MOUDENC, maire de Toulouse, a inauguré la Maison de l'Energie.

Située sous l'arche Marengo à proximité de la médiathèque, elle a été pensée pour faire face à l'urgence climatique et à la crise actuelle qui touche le secteur de l'énergie.

Plusieurs collectivités telles la Région Occitanie et Toulouse Métropole, ont participé à cette réalisation.

Une charte d'engagement a été signée avec les représentants des organisations professionnelles : la FFB (fédération française du bâtiment), la CAPEB (confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment) et l'association ENVIROBAT Occitanie qui accompagne la transition écologique et énergétique des filières construction et aménagement. Elle permettra une synergie et une implication importante avec les artisans du secteur de l'énergie.

La Maison de l'énergie de Toulouse est conçue pour apporter gratuitement toutes les réponses sur la transition énergétique aux habitants ou entreprises.

Vous réfléchissez sur l'installation de pompes à chaleur, le changement d'une chaudière ou encore l'installation de panneaux solaires ; du conseil à la réalisation en passant par la conception, des agents extrêmement compétents sont à votre écoute dans cet espace dédié.

Signalons enfin que ce guichet permettra également de vous indiquer les aides parfois trop peu lisibles ou méconnues auxquelles vous seriez susceptible d'être éligible.

Jérôme GALINON,
Conseiller Municipal, membre de la commission
Environnement et de la CEMTE groupe Energie



ACHATS GROUPÉS



En fin d'année 2021, la commune de Flourens a mis en place une offre d'achat groupée que nous avons relayée. Elle concernait une offre mobilité avec des conditions négociées sur des VAE (vélos à assistance électrique) et a connu un grand succès avec plus de 200 participants, dont des Monsois.

Notre commission extramunicipale transition écologique a, elle aussi, lancé des campagnes d'achats groupés qui ont connu un très fort succès avec notamment la vente de terreau bio, de plants potagers en 2020-2021 (ventes reprises cette année par la toute nouvelle association « Le réveil des potagers »), d'oyas et la dernière en date l'achat de piéges à moustiques livrés fin mai.

D'autres initiatives sont actuellement à l'étude. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés.

Jérôme GALINON,
Conseiller Municipal, membre de la commission
Environnement et de la CEMTE groupe Energie

Lac de Trichant

@Mickael Nicolas



BALADE NATURE DE MONS À FLORENS : UNE BIODIVERSITÉ SANS FRONTIÈRE

Dans le cadre de la Saison "Naturez-vous !" et de la Fête de la Nature, le Muséum de Toulouse, en partenariat avec Nature En Occitanie, les villes de Mons et de Flourens, ont organisé une balade intercommunale pour partir à la rencontre du vivant à deux pas de chez nous.

De haies en bosquets, du lac de Trichant au lac de Flourens, la dizaine de participants a parcouru nos paysages entre plaine toulousaine et Lauragais, à la rencontre des orchidées, libellules et autres oiseaux à l'instar des milans noirs qui ont offert aux curieux, une pariade nuptiale de haute voltige !

Mickael NICOLAS,
Conseiller municipal délégué à l'environnement et membre de la CEMTE

SIGNATURE DE LA CHARTE ÉGALITÉ FEMMES/HOMMES DANS LA VIE LOCALE



Le fait d'être un homme ou une femme ne devrait jamais être un facteur différentiel lorsqu'il s'agit d'énumérer nos droits, qu'ils soient écrits ou non. Notre valeur personnelle, notre personnalité et nos capacités sont les valeurs qui devraient nous donner notre place dans la société.

Lors d'une cérémonie tenue à Blagnac le 8 mars, en compagnie de dix autres maires du groupe des Indépendants, Véronique DOITTAU, maire de Mons, a signé la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale.

Cette charte produite par le Conseil des Communes et Régions d'Europe, constitue une opportunité pour les collectivités locales à s'engager publiquement pour l'égalité des genres. Elle précise les principes et outils nécessaires à sa mise en œuvre concrète et progressive :

- le principe d'une représentation et d'une participation équilibrée des femmes et des hommes dans toutes les sphères de prise de décision (politiques, administratives...),
- la prise en compte de la lutte contre les autres facteurs de discrimination (origine, langue, orientation sexuelle, convictions politiques, religieuses, handicap, ...)
- le principe de l'élimination des stéréotypes sexués qui influencent les comportements et les politiques dans l'ensemble des activités développées par la collectivité en tant qu'employeur, donneur d'ordre, prestataire de services...

Ces principes sous-tendent une grande partie de l'action déjà menée par la commune de Mons. La signature de cette charte marque ainsi la volonté municipale de s'engager, de promouvoir et de pérenniser son action dans ce domaine, y compris sur la question de l'égalité professionnelle au sein des services municipaux.

Frédérique LION, adjointe au maire et chargée de l'ENFANCE a été désignée référente égalité femme/homme de la commune de Mons au sein du groupe d'élus de Toulouse Métropole qui ambitionnent de partager les bonnes pratiques et expériences des collectivités déjà engagées depuis plusieurs années dans cette démarche.

Véronique DOITTAU et Frédérique LION,
Maire et Adjointe référente



BIENVENUE À BORD DE TÉLÉO !



Depuis le 14 mai, le téléphérique urbain toulousain, relie, en 10 minutes, l'Oncopole à l'Université Paul-Sabatier en passant par le CHU Rangueil.

Avec ses 3 kilomètres, Téléo est le plus long téléphérique construit en France en milieu urbain.

Une nouvelle offre de transport en commun qui permettra d'alléger le périphérique et de fluidifier les déplacements entre l'Est et l'Ouest de la métropole. Ce mode de transport est particulièrement silencieux et se fond dans le paysage.

Téléo est écologique, il est 100 % électrique donc, moins polluant que la voiture. Ses installations garantissent un très haut niveau de sécurité et il est 3 fois plus rapide pour arriver à destination.

3 stations sont desservies :

- Oncopole- Lise Enjalbert
- Hôpital Rangueil-Louis Lareng
- Université Paul Sabatier, terminus de la ligne.

Pour emprunter Téléo, la Carte Pastel ou les tickets habituellement utilisés dans les autres transports en commun de Tisséo peuvent être utilisés. Les 3 stations Téléo sont équipées de distributeurs automatiques de titres.

**Pour en savoir plus www.teleo-tisseo.fr
ou Allô Tisséo : 05 61 41 70 70**



**BIENTÔT DANS
VOTRE MAISON ?**



Saviez-vous que le Bureau des Tournages de Toulouse Métropole accueille et facilite les tournages sur notre territoire ?

Maison, corps de ferme, hangar ou espace naturel... Si vous êtes propriétaire d'un bien unique ou atypique qui se prête au tournage d'un film, d'un clip ou d'une série tv, vous pouvez le proposer à la location sur la base de données du Bureau des Tournages et ainsi être éventuellement contacté par des réalisateurs et des sociétés de production en recherche de décors.

Pour en savoir plus
<https://www.toulouse-tournages.fr/proposer-un-decor-pour-un-tournage>

Emmanuelle ROSSIGNOL,
Chargée de promotion au sein du
« bureau d'attractivité »

FOYER RURAL - LA SAISON 2021/2022 S'ACHÈVE



Après un début de saison incertain avec un protocole sanitaire modifié régulièrement, nous finissons l'année avec **393 adhérents**.

Les différentes activités sportives et culturelles (**au nombre de 26**), ont pu avoir lieu malgré les protocoles contraints ; nous remercions les nombreux bénévoles qui nous ont aidé à les appliquer pour le bien de tous.

A ces nombreuses activités, s'ajoutent les différentes manifestations (**vide grenier avec + de 120 exposants, exposition Playmobil avec + de 450 visiteurs, Loto avec + de 150 participants, le trail de Mons, le festi'foyer ouvert à tous les monsois** tant apprécié...).

Le trail a réuni plus de 600 coureurs le 22 mai dernier ! BRAVO aux nombreux bénévoles.



Mais aussi des manifestations associatives et caritatives (le **Téléthon** : + de 1.100€, **Collecte Ukraine** + de 40 cartons de 96 litres, **Les Restos du Cœur** : 374kg de denrées et 1.500€, les **boîtes de Noël** : une centaine de boîtes...). Merci pour votre générosité !

De **nombreux stages** s'y sont ajoutés (self-défense, danse, impro, œnologie, zumba...).

On vous donne rendez-vous pour les **inscriptions de la saison 2022/2023, sur le site de Mons Foyer Rural dès juillet** (nouvelle plaquette des activités dans vos boîtes aux lettres monsoises cet été), et bien entendu au **« forum des associations » le samedi 10 septembre**.

Avant la reprise des activités le 12 septembre, aura lieu le **dimanche 11 septembre le vide grenier 2022**.

A très vite
La Team bénévole de Mons Foyer Rural



*suivant les contraintes éventuelles et les mesures sanitaires du moment. <https://foyer-rural-de-mons.pepsup.com/>

KARAOKÉ DU COMITÉ DES FÊTES

Le vendredi 8 avril, le Comité des Fêtes organisait sa **1ère Karaoké Party**. Rapidement les plus courageux ont commencé à se « casser la voix » pour « allumer le feu » de cette belle soirée.

Pendant que « La bande à Bibi » enchaînait avec des « chansons populaires » qui transformaient ce « début de soirée » en « nuit de folie », certains préféraient « aller boire un petit coup » à la buvette. Finalement, « quand la musique est bonne », on se « lève et on se bouscule » serrés comme des « sardines » « en chantant ».

« Attention Mesdames et Messieurs », le Comité prévoit déjà une 2ème édition où l'on vous attend aussi nombreux parce que le « show must go on ».

A très vite les festayres !



APE LES PETITS MONSOIS

C'est finalement un «**Carnaval de Pâques**» qui a remplacé, cause météo, la traditionnelle fête du Carnaval, le samedi 9 avril. Et cette première a connu un joli succès, satisfaisant toujours autant petits et grands Monsois, réunis nombreux avec leurs déguisements et leur bonne humeur !

Un long cortège s'est formé derrière le superbe char à thème «**Gourmandises**», décoré avec soins par les animateurs de l'ALAE. Puis les enfants ont pu participer à une chasse aux œufs et récupérer un lot d'œufs en chocolat offert par l'APE qui proposait aussi une buvette dans la cour de l'école. L'occasion de remercier l'école et sa directrice, les animateurs de l'ALAE et la mairie, pour leur contribution à cette belle journée de partage et de gourmandises !

Prochain rendez-vous, le vendredi 1er juillet pour l'immanquable Grande Tablée !



A CŒUR JOIE

L'année scolaire touche à sa fin, et le programme de cette année a été riche en partages et moments de plaisir. Les enfants ont découvert les animaux de la ferme, les oiseaux, les insectes, semé du blé, et de l'orge, découvert le monde agricole et observé les tracteurs. Avec l'appui de Graines de Flourens, la ferme Zardo, Diana de l'association Chemins Faisant, Antoinette bénévole de la bibliothèque de Drémil et Monsoise, sans oublier Babyluga et Les bricolesuses. C'est l'occasion de les remercier pour leur engagement et de nous avoir aidé à réaliser toutes ces activités.

Il nous reste encore à récolter nos semences et découvrir les moissons. Le programme de la rentrée prochaine est déjà prêt. Les saisons et les sens seront à l'honneur, mais CHUT ! nous n'en dirons pas plus.

On vous retrouve en septembre pour vous le faire découvrir.
Sophie, Camille, Bérangère et Jérôme



MINI MONS

En cette fin d'année scolaire, les activités ne manquent pas avec les petits au sein de notre association. Nous avons fait une chasse au trésor, fêté Carnaval tous déguisés, récolté des œufs de Pâques (cf. photo), découvert des histoires avec Antoinette, (conteuse à la bibliothèque de Drémil) et bien d'autres choses...

Nous offrons un joli spectacle de fin d'année de marionnettes et chansons aux enfants. Et nous sommes sensibles à la cause défendue par l'association de Rachel, ABC Muco, pour qui les enfants des Mini-Mons ont peint des belles fresques en soutien aux enfants atteints de mucoviscidose.

Les assistantes maternelles des Mini-Mons sont disponibles pour tout renseignement et proposent des places d'accueil pour vos enfants de 0 à 3 ans actuellement et pour la rentrée de septembre.

Nathalie, Isabelle, Janique, Claudine et Aude.

Nous avons des disponibilités, n'hésitez pas à nous contacter
manou.mons@orange.fr



